

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le 4 juin 2018 à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire
M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1
M. Réjean Lahaie, conseiller siège numéro 2
M^{me} Caroline Naud, conseillère siège numéro 3
M^{me} Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4
M^{me} Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5
M^{me} Judith St-Arneault, conseillère siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

2018-06-89 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

2018-06-90 **Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mai 2018**

Considérant que les membres du conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 7 mai 2018;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu de l'approuver, avec dispense de lecture.

2018-06-91 **Programme d'aide aux villégiateurs sur les terres du domaine de l'État 2018**

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Lise Roy Guillemette il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives autorise Nicole Léveillé, directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité de Trois-Rives, le protocole d'entente entre cette dernière et la MRC de Mékinac, relatif au projet présenté dans le cadre du programme d'aide aux villégiateurs sur les terres du domaine de l'État.

2018-06-92

Acquisition de la plate-forme de base Mégaéval et de la licence Power Builder

Considérant que la municipalité doit acquérir et assumer le coût de la plate-forme de base Mégaéval et sa licence Power Builder au coût de 942,79 \$, taxes et installation incluse, afin que l'inspecteur municipal puisse avoir accès aux photos et croquis à jour du Service de l'évaluation de la MRC de Mékinac;

Considérant que cet outil de travail sera très utile dans l'exercice de ses fonctions;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu que le conseil municipal de Trois-Rives accepte d'acquérir cette plate-forme et licence au coût ci-dessus déterminé.

2018-06-93

PM Pulvérisations

Considérant le service offert par PM Pulvérisations, consistant à vaporiser en 2018, l'hôtel de ville et le garage attenant contre les araignées, pour un montant de 375 \$;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Godfrey Plachta et unanimement résolu que le conseil municipal approuve cette soumission et autorise les travaux.

2018-06-94

Fonds de développement du territoire – Soutien aux bénévoles

Considérant que pour soutenir les bénévoles dans l'organisation de leurs événements, un montant de 1 000 \$ par année est réservé dans le Fonds de développement des territoires (FDT) pour chacune des municipalités composant la MRC de Mékinac;

Considérant qu'une demande en ce sens a été déposée auprès du conseil municipal de Trois-Rives par l'Équipe de Vie communautaire de la Paroisse Saint-François, communauté de Saint-Joseph-de-Mékinac, qui organise l'activité *Le dîner des voisins* au mois d'août 2018 et *La Fête de reconnaissance à l'Action de grâce*;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives appuie l'Équipe de Vie communautaire de la Paroisse Saint-François, communauté de Saint-Joseph-de-Mékinac, dans son projet visant une demande de 1 000 \$ auprès de la MRC de Mékinac, via le FDT;

Il est également résolu de demander à l'Équipe de Vie communautaire de transmettre à la municipalité le rapport de dépenses de ces activités qui pourra éventuellement servir à l'élaboration d'un budget si les activités sont reconduites ultérieurement.

2018-06-95 **Appui au Festival western de St-Tite**

Considérant la résolution numéro 18-05-92 intitulée « *Appui au Festival western de St-Tite* », adoptée par le conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Mékinac le 9 mai 2018;

Considérant que le conseil municipal de Trois-Rives est tout à fait d'accord avec l'énoncé de cette résolution qui :

- Confirme le soutien de la MRC de Mékinac à l'organisation du Festival western de St-Tite;
- Exhorte le gouvernement du Québec à intervenir avant que l'activisme et les recours judiciaires utilisés ne mettent à mal nos milieux de vie, nos traditions et notre économie.

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives soutienne les démarches de la MRC de Mékinac dans ce dossier.

2018-06-96 **Demande du Club Quad Mékinac (2011) inc.**

Considérant la demande du Club Quad Mékinac (2011) inc. visant à obtenir de la municipalité une commandite qui apparaîtrait sur leur carte routière annuelle;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu, que le conseil municipal acquiesce à cette demande, en achetant un espace publicitaire au montant de 150 \$.

2018-06-97 **Achat de calendriers d'Appartenance Mauricie, Société d'histoire régionale**

Considérant que la Société d'histoire Appartenance Mauricie prépare l'édition 2019 de son calendrier historique, et sollicite la collaboration de la Municipalité pour l'achat de ceux-ci, au coût de 10 \$ chacun;

En conséquence, il est proposé par Réjean Lahaie, appuyé par Judith St-Arneault et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives commande 10 calendriers 2019 de cette Société dont la mission est de promouvoir l'histoire de la Mauricie.

2018-06-98 **Nomination d'un représentant de Trois-Rives - Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM)**

Considérant que le BVSM dont le mandat est de mettre en œuvre la gestion intégrée de l'eau du bassin de la rivière Saint-Maurice, invite la Municipalité à participer à ses projets en enregistrant son adhésion pour l'année 2018-2019;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Ninon Fortier et unanimement résolu, que la Municipalité de Trois-Rives adhère au BVSM pour 2018-2019 en payant la cotisation de 100 \$, et nomme Godfrey Plachta, conseiller municipal, pour la représenter auprès de cet organisme.

RAPPORT DU MAIRE

SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017 DE LA MUNICIPALITÉ DE TROIS-RIVES

**Citoyennes et citoyens,
Collègues du conseil municipal,**

Le PL-122 a introduit l'obligation pour le maire d'une municipalité de faire rapport, lors d'une séance du conseil tenue en juin, des faits saillants du dernier rapport financier. Ainsi, en vertu des dispositions des **articles de cette loi**, voici ce rapport.

Les états financiers consolidés de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2017 indiquent que nous avons eu un **excédent de fonctionnement de 27 973 \$**. **La Régie intermunicipale d'incendie de la Vallée du Saint-Maurice qui dessert 3 municipalités** (Trois-Rives, St-Roch-de-Mékinac et Grandes- Piles) fait partie de notre périmètre comptable et les états financiers de celle-ci sont inclus dans notre rapport financier consolidé. Pour 2017, le taux de participation de la municipalité dans les opérations de la régie a été de 43,64 %. À la **fin** de l'année

2017, pour l'administration municipale seulement, l'excédent accumulé était de 357 398 \$. Ces états financiers ont été vérifiés par la firme de comptables agréés Désaulniers, Gélinas & Lanouette, S.E.N.C.R.L.

Les dépenses en **immobilisation** ont totalisées **57 629 \$** en 2017. En voici la liste :

- **Réfection chemin St-Joseph vers lac Thom.**
- **Bâtiment de l'hôtel de ville** : remplacement de l'éclairage de la salle du conseil et aménagement d'une toilette adaptée.
- **Aménagement paysager du Parc près de l'église de Grande-Anse**
- **Bâtiment patinoire** : Installation d'une fosse septique et d'une toilette adaptée.
- **Bibliothèque** : Achat d'équipement informatique.

Pour réaliser ces différents travaux et achats nous avons utilisé les revenus de fonctionnement et reçu des subventions comme le remboursement d'une partie de la **taxe d'accise sur l'essence** (Canada et Québec) et le **pacte rural** (MRC de Mékinac).

La Corporation de développement durable Mékinac (**pont Mékinac**) nous a remis **une aide financière de 6 275 \$ en 2017.**

La municipalité a reçu les subventions suivantes pour l'aider à réaliser plusieurs travaux de voirie :

- **Le Programme d'aide à l'entretien du réseau local du ministère des Transports, une subvention de 52 381 \$.**
- **Le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal du ministère des Transports, une subvention de 5 858 \$**
- **Le Programme d'aide aux villégiateurs sur les terres du domaine de l'État, une subvention de 85 000 \$.**
- **Le Programme d'aménagement durable des forêts, une subvention de 24 000 \$.**

En 2017, la municipalité a remis le **montant annuel de leurs taxes au Club FADOQ de Saint-Joseph-de-Mékinac** et un montant de **4 500 \$ à la Coopérative de solidarité de Mékinac** comme **aide financière** pour une **sixième année** sur un total possible de **10 ans. Un montant supplémentaire** équivalent à la **taxe foncière** de cet immeuble soit **1 074 \$** pour 2017, leur a été accordé même si l'entente prévue de 5 ans se terminait en **2016.**

Selon les informations de notre comptable lors de la présentation de ces états financiers en mai, la municipalité de Trois-Rives est **en très bonne santé financière.** Nous travaillons diligemment pour maintenir ce statut.

Je vous remercie de votre attention.

Lucien Mongrain, maire

2018-06-99

Dépôt du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2017 de la municipalité de Trois-Rives

Il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, d'attester du dépôt de ce rapport et de le publier sur le site Web de la municipalité.

2018-06-100

Demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – Réfection du chemin de la Rivière

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Réjean Lahaie il est unanimement résolu, de demander une aide financière de 50 000 \$ au ministre Transports, de la

Mobilité durable et de l'Électrification des transports, monsieur André Fortin, pour la réfection du chemin de la Rivière.

2018-06-101 **Fonds de développement du Territoire - Présentation d'un projet à la MRC de Mékinac**

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Judith St-Arneault il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives présente un projet dans le cadre du Programme Fonds de développement du territoire, qui vise à bien identifier le secteur de Saint-Joseph-de-Mékinac et ses services.;

Il est également convenu que la municipalité de Trois-Rives participe pour 20 % du coût du projet évalué à 7 610 \$, et que 80 % soit demandé à la MRC dans le cadre du Programme précité, et que la soumission de l'entreprise Communication OZ design de 2 208 \$ soit retenue pour fabriquer l'affiche à l'entrée du village, dans l'éventualité où la subvention serait accordée.

2018-06-102 **Fermeture du bureau municipal – Vacances annuelles**

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, de fermer le bureau municipal les semaines du 9 et du 16 juillet, ainsi que celle du 13 et 20 août 2018.

Correspondance

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du conseil savoir :

- De Patricia Beaudry, directrice des inventaires et du Plan au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, qui nous fait part des résultats de l'inspection du pont sur le chemin du Lac-Dumont. Elle joint un rapport concernant les correctifs à apporter aux éléments de ce pont qui relèvent de la compétence de la municipalité.
- De Nancy St-Amant, qui mentionne que la municipalité a coupé des cèdres près du chemin du Lac-du-Missionnaire à la hauteur de sa propriété. Elle signale que ces arbres faisaient écran à la poussière et demande s'il était possible de replanter des arbustes pour les remplacer.

2018-06-103 Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, d'autoriser le dépôt de la correspondance.

Rapport de dépenses

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 5 482,34 \$ dont voici le détail :

Salaires administration	Sem. du 29 avril et du 6, 13 et 20 mai	4 352,34
Ginette Roy Saint-Arnault	Service de conciergerie mois de mai	630,00
Conseil régional de l'environnement	Adhésion membre à vie	100,00
Fondation québécoise du cancer	Don 2018	400,00

2018-06-104 Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Ninon Fortier il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

2018-06-105 **Approbation de la liste des comptes à payer**

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 4 juin 2018 totalisant 97 026,25 \$.

Lucien Mongrain	Rémunération et allocation	1 070,94
Godfrey Plachta	Rémunération et allocation	364,94
Réjean Lahaie	Rémunération et allocation	364,94
Caroline Naud	Rémunération et allocation	364,94
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation	364,94
Ninon Fortier	Rémunération et allocation	364,94
Judith St-Arneault	Rémunération et allocation	364,94
Lucien Mongrain	Frais de déplacement incluant pour déneigement conteneurs église	456,00
Réjean Lahaie	Frais de déplacement	13,44
Lise Roy Guillemette	Frais de déplacement 6 mois	105,60
Ninon Fortier	Frais de déplacement	24,96
Nicole Léveillé	Frais de déplacement	43,20
Télébec Ltée	Service téléphonique	119,10
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire	24,00
La Capitale assureur...	Assurances collectives	783,06
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25
Télécommunications Xittel	Service téléphonique	33,54
Salaire hygiène du milieu	Gardien écocentre mai	146,58
Ministre des Finances	Service Sûreté du Québec 1 ^{er} versement	59 420,00
Novexco inc.	Fourniture de bureau	308,22
Nancy Parisella	Aménagement paysager parc Grande-Anse	305,14
Grégoire Richard	Collecte ordures lacs 1 ^e versement	2 000,00
Service Cité-Propre	Collecte et transport ordures mai	4 934,56
Petite caisse	Repas bénévoles bibliothèque et produits d'entretien	95,70
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux de voirie	20 182,43
Mach. W. St-Arnault & fils	Voyage sable Matawin pompiers inondation	172,46
Pomplo	Analyse d'eau et remplacement réservoir	668,65
La Coop Novago	Paillis et terreau aménagement paysager	278,40
Claude Trudel	Nettoyage site conteneurs ch Lac-Mékinac	52,68
Salaire journaliers	Entreposage toile gazébo et pose pancartes	122,68

MRC de Mékinac	Entente inspecteur avril + déplacement	3 062,44
Coopérative solidarité Mékinac	Produits d'entretien	34,89
Godfrey Plachta	Frais déplacement incluant Formation CCU	360,69
Paiements pré-autorisés		
Régime retraite des employés municipaux	Cotisation avril	491,95

2018-06-106 **Prolongement du réseau de Cogeco connexion à Trois-Rives**

Considérant qu'en 2017, Cogeco connexion s'est engagé à donner accès aux services numériques par câble soit : l'Internet haute vitesse, la téléphonie numérique ainsi que le service télévisuel numérique dans certains secteurs de Trois-Rives;

Considérant que les travaux de déploiement et d'installation amorcés au village de Saint-Joseph-de-Mékinac en 2017 devaient se poursuivre à l'hiver 2017-2018 et au printemps 2018, pour les secteurs des lacs du Missionnaire et Mékinac;

Considérant que leur stagnation est lié au délai de délivrance de permis à Cogeco par des compagnies à qui appartiennent les poteaux sur lesquels la fibre doit être attachée;

Considérant que le temps compte, d'autant plus que la ligne de ces poteaux n'est pas toujours parallèle aux chemins existants, d'où l'impossibilité, dans certaines zones, d'installer la fibre en hiver;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives fasse part à Cogeco connexion de sa grande inquiétude quant au retard considérable de sa planification de travaux, et lui demande de faire tout le nécessaire pour desservir sans délais les contribuables impatients de s'enquérir de ses services.

2018-06-107 **Taux horaire des journaliers en 2018**

Il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu, de maintenir à 15 \$ le taux horaire des travailleurs journaliers qui seront à l'emploi de la municipalité de Trois-Rives en 2018, mais de porter à 25 \$, à ce jour, celui des employés qui fourniront leurs outils spécialisés.

2018-06-108 **Mode de répartition des dépenses de la Régie intermunicipale d'incendie de la Vallée du Saint-Maurice**

Considérant l'entente pour le maintien de la Régie intermunicipale d'incendie de la Vallée du Saint-Maurice (RIVSTM), conclue le 18 mars 2011 entre les municipalités de Grandes-Piles, Saint-Roch-de-Mékinac et Trois-Rives;

Considérant que l'objet de cette entente est l'organisation, l'opération et l'administration d'un service de sécurité civile et de protection contre l'incendie qui desservira le territoire des municipalités qui en font partie;

Considérant que l'article 6 de ce document prévoit que le mode de répartition des dépenses se fasse entre ces municipalités selon les deux critères suivants :

- a) 50 % au prorata de la richesse foncière uniformisée respective au sens de l'article 261.1 de la Loi sur la fiscalité municipale;
- b) 50 % au prorata de la population respective de chacune des municipalités partie à l'entente.

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Réjean Lahaie et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives demande aux deux autres municipalités qui font partie de cette entente, d'autoriser que les dépenses soient réparties de manière égale entre les trois municipalités.

2018-06-109 **Clôture de la séance**

Il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Réjean Lahaie et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.